# COMMUNE DE PERS-JUSSY 1825 route de Reignier 74930 PERS-JUSSY

Tél. 04.50.94.40.79 / Fax: 04.50.94.47.64 / Mail: mairie-de-pers-jussy@wanadoo.fr

## **COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL - SEANCE DU 7.02.2019**

**Etaient présents**: tous les membres du Conseil Municipal, sauf Mesdames Béatrice COLLOUD, Fabienne CHEVALLIER-COPPEL, Martine FREYRE, Agnès LAPHIN, Christel LAVOREL, Christine PEILLEX, Béatrice VILLETTE et Messieurs Gilles BELLEVRAS, Fabrice DECARROUX, David DE VITO, Florent LACROIX excusés.

Madame Sylvie ROSSET a été nommée secrétaire.

## **Le Conseil Municipal** :

- Approuve le PV du Conseil Municipal du 13/12/2018.
- Autorise M. le Maire à signer avec Halpades l'acte authentique du contrat de réservation pour la médiathèque ainsi que les dossiers relatifs au cautionnement d'emprunts réalisés par Halpades pour la construction de 8 logements.
- **Ecoute** M. Denis DUPANLOUP, adjoint en charge des bâtiments, qui fait un compte-rendu de la visite de la mairie de Vulbens, récemment rénovée.
- **Choisit,** après avis des membres du conseil municipal, les pierres qui pareront en partie les murs de l'école de musique.
- **Décide,** sur proposition de Mme Chantal BARONI-CHAPPAZ, adjoint en charge des finances, d'ouvrir les crédits suivants en attente du vote du budget investissement 2019 :

-	chapitre 20 - immobilisations incorporelles	5 800.00 €
_	chapitre 21 – immobilisations corporelles	4 030.00 €
_	chapitre 23 – immobilisations en cours	1 500.00 €

- Délibère pour une prise en charge à l'inventaire de matériel (petits équipements).
- autorise M. le Maire à encaisser le chèque de l'assurance pour remboursement au salon de coiffure, suite à un dégât des eaux.
- Vote, sur proposition de Mme Isabelle ROGUET, adjoint en charge du scolaire et périscolaire, les tarifs suivants, pour le stage « bande dessinée » organisé par le centre de loisirs durant les vacances de février :

Commune	0 <qf<500< th=""><th>501<qf<800< th=""><th>801<qf<1200< th=""><th>1201<qf<1600< th=""><th>1601<qf<2000< th=""><th>2001<qf<2500< th=""><th>QF&gt;2501</th></qf<2500<></th></qf<2000<></th></qf<1600<></th></qf<1200<></th></qf<800<></th></qf<500<>	501 <qf<800< th=""><th>801<qf<1200< th=""><th>1201<qf<1600< th=""><th>1601<qf<2000< th=""><th>2001<qf<2500< th=""><th>QF&gt;2501</th></qf<2500<></th></qf<2000<></th></qf<1600<></th></qf<1200<></th></qf<800<>	801 <qf<1200< th=""><th>1201<qf<1600< th=""><th>1601<qf<2000< th=""><th>2001<qf<2500< th=""><th>QF&gt;2501</th></qf<2500<></th></qf<2000<></th></qf<1600<></th></qf<1200<>	1201 <qf<1600< th=""><th>1601<qf<2000< th=""><th>2001<qf<2500< th=""><th>QF&gt;2501</th></qf<2500<></th></qf<2000<></th></qf<1600<>	1601 <qf<2000< th=""><th>2001<qf<2500< th=""><th>QF&gt;2501</th></qf<2500<></th></qf<2000<>	2001 <qf<2500< th=""><th>QF&gt;2501</th></qf<2500<>	QF>2501
Tarif normal	45	60	70	85	105	115	125
Tarif BD	65	80	95	110	130	140	160
Hors							
commune							
Tarif normal	70	85	95	105	125	140	150
Tarif BD	85	100	110	120	140	160	175

• **Décide**, dans le cadre de la mise en place du container semi-enterré Rte des Chênes, **d'acquérir** les parcelles cadastrées section A n° 1382, 1384, 1386, 1389 et 1392 d'une surface totale de 2 111 m² au prix de 1 € le m² et **valide** la proposition faite par M. Patrice DOMPMARTIN, adjoint en charge de la voirie, pour la mise en sécurité du container.

 Vote le programme d'actions à réaliser dans la forêt communale (Les Arquausses et le Chatelard), proposé par l'Office National des Forêts d'un montant de 7 380,00 € HT.

### • Vote le devis suivant :

- Paysage des Bornes - arrachage de la haie du parking de l'Eglise et plantation de plates-bandes - d'un montant de 4 512.00 € TTC.

### • Autorise M. le Maire à signer :

- une nouvelle convention d'adhésion au service de prévention des risques professionnels du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Haute-Savoie pour 4 ans.
- une convention pour recours au service de remplacements et missions temporaires proposé par le Centre de Gestion 74.

#### • Est informé:

- par M. le Maire, que dans le cadre du Grand Débat National, une réunion intercommunale sera organisée à la salle communale d'Arbusigny le lundi 4 mars à 19h30.
- par Mme Sylvie ROSSET, adjoint en charge de l'action sociale,
  - que la collecte alimentaire organisée en novembre par le bureau d'aide sociale, a récolté
    937 kgs de produits.
  - o qu'une soirée est organisée pour les femmes de Pers-Jussy le 8 mars (journée internationale des droits des femmes) à partir de 19h à la salle communale.
  - o que la matinée « nettoyage à Pers-Jussy » est prévue le samedi 23 mars de 8h30 à 11h45.
  - o que le repas des ainés sera le dimanche 7 avril à la salle communale.
- Fixe la prochaine réunion du Conseil Municipal au jeudi 28 mars 2019 à 19h30.